

**DESTINATAIRES :** Le personnel, les gestionnaires et les médecins du Centre hospitalier affilié universitaire régional

**EXPÉDITEURS :** M<sup>me</sup> Renée Proulx, directrice administrative de l'enseignement universitaire, de la recherche et de l'innovation, CIUSSS MCQ  
M. Martin Rousseau, directeur des services techniques, CIUSSS MCQ  
D<sup>re</sup> Marie-Hélène Girouard, vice-doyenne associée, Faculté de médecine, Université de Montréal

**DATE :** Le 20 octobre 2021 (remplace la note du 31 juillet 2020)

**OBJET :** **CHAUR : Rappel et modification de l'accès, de la circulation et de l'utilisation d'espaces de l'aile U**

---

En conformité avec la mise en œuvre au 15 octobre 2021 du passeport vaccinal obligatoire pour les proches aidants et visiteurs, des postes de vérification des codes QR sont mis en place aux différentes entrées des installations du CIUSSS MCQ, dont le Centre hospitalier affilié universitaire régional (CHAUR) de Trois-Rivières. En ce sens, le personnel, les gestionnaires, les médecins et les résidents **ne pourront accéder à l'aile U du CHAUR à moins d'y tenir des activités spécifiques.**

Dans ce contexte et considérant la reprise de l'année académique en présentiel au campus de l'Université de Montréal en Mauricie dans le pavillon d'enseignement du CHAUR, **la porte du pavillon d'enseignement (aile U) correspondant à l'entrée du 3080 rue Louis-Pasteur est désormais verrouillée.** L'accès au pavillon U se voit donc resserré. Ces règles d'accès, de circulation et d'utilisation entrent en vigueur immédiatement et pour une durée indéterminée.

### **Accès, circulation et utilisation d'espaces à l'aile U**

Le seul accès pour l'aile U est la porte principale située au 3080, rue Louis-Pasteur. Aucune circulation ni accès interne par l'aile G (ou autre aile) n'est autorisé. **Toutefois, les services des bibliothèques demeurent disponibles. Ceux-ci sont offerts seulement sur prise de rendez-vous via l'adresse 04 Bibliothèque CHAUR (MCQ).**

Seules les salles US-009 (auditorium) et U1-116 peuvent être réservées à d'autres fins que l'enseignement, sous réserve de leur disponibilité et du respect des modalités associées aux activités d'enseignement tenues de façon concomitante dans des locaux adjacents. **Des règles sanitaires spécifiques à l'utilisation de ces salles sont applicables et disponibles au moment d'effectuer la réservation.**

Veuillez contacter M<sup>me</sup> Rébecca Lévesque ([rebecca.levesque1@ssss.gouv.qc.ca](mailto:rebecca.levesque1@ssss.gouv.qc.ca)) pour réserver une de ces deux salles. **Aucun autre local de l'aile U n'est accessible à la réservation et à l'utilisation** et aucune circulation dans l'aile U n'est permise : seul l'accès au hall de l'entrée principale et à la salle réservée est accordé. L'organisateur a la responsabilité de faire respecter les règles spécifiques applicables à la salle utilisée.

De plus, avant leur venue dans l'aile U, les médecins, les professionnels et les apprenants ayant exercé des activités cliniques, d'enseignement ou autres au CHAUR (ou dans d'autres installations) devront changer leurs vêtements comme s'ils se rendaient à leur domicile ou dans un lieu public non clinique. Aucun sarrau, « scrub », uniforme de travail ou vêtement personnel porté lors de la prestation d'activités cliniques n'est permis.